



Prévenir, Agir, Aider !

Première ONG Humanitaire dédiée aux Outre-mer

www.omsc.fr

” Relever les défis de l'aide humanitaire dans les Outre-mer “

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Octobre 2024 - février 2025



PRÉAMBULE

Outre-mer Solidarités Catastrophes(OMSC) est le fruit de décennies d'actions de solidarité et d'entraide en faveur des populations dans les Outre-mer, à l'initiative d'associations représentatives ultramarines.

Au fil des années, une culture de l'entraide a pris racine spontanément dans l'imaginaire de nos compatriotes ultramarins, qui savent se mobiliser et agir collectivement lorsqu'un malheur frappe leur territoire, qu'ils vivent dans l'hexagone ou dans les Outre-mer, où ils conservent des liens familiaux, matériels et affectifs.

Après le choc provoqué par le passage de la tempête tropicale Fiona qui a dévasté la Guadeloupe en 2022, le monde associatif s'est mobilisé autour de 4 questions-clés :

- 1. Comment réagir plus efficacement face aux déchaînements de la nature ?**
- 2. Comment traduire la formidable capacité de mobilisation et de solidarité qu'a suscité Fiona ?**
- 3. Comment faire évoluer collectivement notre approche de l'action solidaire ?**
- 4. Comment mutualiser les ressources du monde associatif ultramarin et des partenaires lors des situations critiques ?**

C'est autour de ces quatre thématiques que l'architecture de notre ONG humanitaire s'est bâtie, avec une méthode, un mode opératoire et une doctrine qui s'inspire de trois principes humanitaires fondamentaux relevant du droit international humanitaire, adoptés par les Nations unies et garantis par le Consensus européen sur l'aide humanitaire, signé en décembre 2007 par le Conseil de l'UE, le Parlement européen et la Commission européenne.



ACTION !

2 ans après le choc Fiona en Guadeloupe, le cyclone Chido et la tempête Dikeledi rappelaient cruellement, la grande fragilité des territoires ultramarins face à la menace cyclonique, semant la mort et la désolation à Mayotte le 14 décembre 2024.

La Réunion n'a pas été épargnée puisqu'en janvier 2024, deux phénomènes cycloniques dont l'un mortel, frappaient ce département, à 9 jours d'intervalle.

La Réunion sera à nouveau frappée par le cyclone mortel Garance, en février 2025.

Notre ONG humanitaire achevait les préparatifs de sa présentation au public lorsque Chido frappa à son tour le 101^{ème} département français, nous plongeant brutalement dans l'action humanitaire que nous préparions depuis deux ans déjà.

Très vite cependant, nous avons mobilisé des associations et nos partenaires habituels, et dès le 23 décembre 2024, décrété « Jour de deuil national pour Mayotte » par le Président de la République, nous lançons une « Collecte Nationale » en faveur de Mayotte à la Bourse du travail de Saint-Denis, en partenariat avec la Ville de Saint-Denis (Seine St-Denis).



Mise en place d'une cellule de crise exceptionnnele



www.omsc.fr | Page 4



www.omsc.fr | Page 4

DES ÉLUS QUI S'ENGAGENT !

Visite de plusieurs élu(e)s de premier plan, dont certains s'improvisent bénévoles

Saint ★
Denis

La Mairie de St-Denis a mis à disposition de notre ONG humanitaire la Bourse de travail de St-Denis, pour la tenue de la "Campagne Nationale de dons" pour Mayotte, lancée le 23 décembre 2023, "Jour de deuil National" décrété par le Président de la République

Katy BONTINCK, première adjointe au Maire de St-Denis et Blaise NDJINKEU, Conseiller Municipal, lors du lancement de la Collecte Nationale à la Bourse du travail de St-Denis



DES ÉLUS QUI S'ENGAGENT !



Visite d'Éric Coquerel, Député, Président de la Commission des Finances à l'Assemblée nationale.

Mathieu Hanotin, Maire de Saint-Denis, a réagi très rapidement à notre appel à la solidarité en faveur de Mayotte, en mettant à disposition la Bourse du travail de St-Denis.





GRAND SUCCÈS DE LA COLLECTE NATIONALE

Une moyenne de plus de 60 cartons triés et sécurisés par jour grâce à une trentaine de bénévoles et une formidable générosité de donateurs venus de toute la France hexagonale dont des collectivités, des associations, des entreprises et des particuliers

DES PARTENAIRES ENGAGÉS

Dès le lancement de notre Campagne Nationale Humanitaire en faveur de Mayotte, nos Partenaires habituels ont répondu immédiatement à notre appel

Philippe Giordanella, Président Directeur Général d'AGS transport & Catoucia Pulval-Dady, Responsable Presse & Communication



Olivier Fougères, Manager humanitaire, Jocelyn Boisdur, 3ème Vice-Président et Franck Pétrose, Secrétaire général.

VISITE DE LA REPRÉSENTANTE DE L'ÉTAT



Au cours d'une visite spontanée de plus d'une heure sur le site de la Collecte Nationale à la Bourse du travail, la sous-préfète de l'arrondissement de St-Denis, Madame Animya N'TCHANDY, a salué la qualité d'un dispositif bien structuré, et encouragé les bénévoles et cadres de notre ONG humanitaire.

La haute fonctionnaire a reconnu qu'il s'agissait du dispositif lourd d'ordre privé le plus important connu en France hexagonale pour aider Mayotte.



3 containers de 40 pieds expédiés à Mayotte en moins d'un mois, soit une cargaison d'aide humanitaire de plus de 50 tonnes.

Le Conseil départemental de Mayotte réceptionnera, sécurisera et distribuera l'aide humanitaire à Mayotte.

SIGNATURE HISTORIQUE D'UNE CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT DE MAYOTTE



De passage à Paris, le Président du Conseil départemental de Mayotte, M. Ben Issa OUSSENI, a dépêché deux de ses plus proches conseillers auprès de notre équipe de collecte à la Bourse du travail.

Le 22 janvier 2025, il invitait notre ONG humanitaire au siège parisien de l'institution Mahoraise, pour procéder à la signature d'une Convention préparée depuis plusieurs jours avec son Cabinet.



Franck Pétrose, Secrétaire Général, Jean-Luc Cyprien, Président d'OMSC, Ben Issa Ousseni, Président du Conseil départemental de Mayotte, Madi Moussa Velou, Conseiller départemental, vice-président en charge de la Santé, de l'Action sociale et de la Solidarité.

Succès de notre Conférence de Presse à la Mairie de Paris

Faire du plaidoyer, exposer les défis liés aux risques naturels majeurs et à l'aide humanitaire dans les Outre-mer ; peser sur les politiques publiques de lutte contre la menace cyclonique

Paris, le 20 février 2025



Une Éco-Résilience pour un Renouveau Durable et Inclusif

Une ONG humanitaire force de propositions pour relever les défis des risques majeurs par l'éco résilience.

Agir sur la Prévention, sur les leviers pédagogiques, sur la formation et la sensibilisation à une culture du risque climatique dès le plus jeune âge

- *Thématiques présentées lors de notre conférence de Presse à la Mairie de Paris, le 20 février 2025*

Dr. Boris Weliachew

Conseiller Scientifique

Docteur en architecture et Ingénierie, Expert International EU/NU/ISDR en Mitigation des risques majeurs

Bâtir un modèle global d'action humanitaire associant des collectivités pour mieux répondre aux défis de l'humanitaire dans les Outre-mer



Rolin Cranoly, Maire de Gagny (Seine-Saint-Denis)

Plus de 15 tonnes d'aide humanitaire collectées à Gagny



Agir sur les politiques de prévention et de sensibilisation du public

Gaël Musquet, Prévisionniste, spécialiste de la prévention des catastrophes naturelles et technologiques.



Sitti Maliki, Manager humanitaire et Catoucia Pulval-Dady, Responsable Presse & Communication



Une large couverture média dans la presse nationale et la presse communautaire, dont plusieurs plateaux en direct sur BFM TV

Collectivités engagées dans la campagne nationale humanitaire Mayotte





Membres et jeunes Bénévoles de l'ONG humanitaire Outre-mer Solidarités Catastrophes lors de la conférence de Presse à la Mairie de Paris (haut), et sur le site de la Collecte Nationale à la Bourse du travail de St-Denis (bas)



UNE COLLECTIVITÉ QUI S'ENGAGE AUPRÈS DES MAHORAIS



Partenaire Officiel

www.mayotte.fr





FAIRE UN DON

Les dons, cotisations ou abandons de revenus des particuliers ou entreprises au profit d'Outre-Mer Solidarités Catastrophes ouvrent droit à une réduction d'impôt.

La réduction d'impôt est de 75 % pour un don inférieur ou égal à 1 000 euros. La fraction au-delà de 1 000 euros ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % du montant donné.

EX :

Une cotisation de 50€ donne droit à une réduction d'impôt de 37,5€ ($50 \times 0,75$). La cotisation ne coûte en réalité que 12,50€ ($50€ - 37,5€$) ;

Un don de 2 000€ donne droit à une réduction de 1 320€ ($2\,000 \times 0,66$). Vous ne payez en réalité que 680€ après réduction d'impôt.

Pour bénéficier de ces réductions, chaque année, vous devez indiquer dans la déclaration n°2042 RICI le montant des versements que vous avez effectués au profit de notre ONG humanitaire, en y joignant obligatoirement les justificatifs, c'est-à-dire les reçus fiscaux qui vous seront renvoyés par nos soins après encaissement de vos dons.

Enfin, pour chaque don reçu, nous envoyons au donateur un reçu fiscal dans les 10 jours, qui sera à joindre à la déclaration d'impôt pour bénéficier de la réduction.

FLASHEZ LE CODE POUR FAIRE UN DON



www.omsc.fr | Page 20

ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE HUMANITAIRE
59 rue du Pré Saint-Gervais, 75019 Paris

www.omsc.fr • contact@omsc.fr • Tél. : 06 95 13 66 60 • Siret n° 923 705 719 00014



PARTENAIRES & SOUTIENS



www.omsc.fr | Page 21

ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE HUMANITAIRE
59 rue du Pré Saint-Gervais, 75019 Paris

www.omsc.fr • contact@omsc.fr • Tél. : 06 95 13 66 60 • Siret n° 923 705 719 00014